

Conseil d'école maternelle Les Croizettes du 07/11/2014

Personnes présentes :

- Enseignantes : Mme CAROFF (directrice), Mme LUCZAK, Mme PERSAT et Mme PHILIPPE, remplaçante de Mme GODEFFROY
- Représentantes des parents d'élèves : Mme CLEMENT-MEDIC, Mme GUETTOUCHE CHENITI, Mme MOBDI, Mme VALLADEAU
- Représentante élue de la Mairie de Courdimanche : Mme AVERTY, référente mairie pour l'Ecole des Croizettes
- Représentant administratif Mairie : M. CREPEL (affaires scolaires)

Absents excusés :

- M. ALVERNY, Inspecteur de l'Education Nationale, circonscription de l'Hautill
- Mme DANCOING, enseignante (mi temps Mme LUCZAK)
- Mme MELCHIOR (quart de décharge de direction)
-

- Résultats des élections : 75 suffrages pour la FCPE pour 84 votants sur 209 inscrits soit 40% de votants. Rappel liste FCPE

- Bilan de rentrée

Classe	Enseignant	ATSEM	Effectifs	Total
Petite section	C. Caroff	V. Rabby	29	29
Petite/moyenne section	S. Persat	C. Maitre	14 petits/16 moyens*	30
Moyenne/grande section	C. Luczak / L. Dancoing	C. Martel	13 moyens/16 grands	29
Grands	P. Godefroy remplacée par Isabelle Philippe	E. Dupuis	28	28

4 classes

116 enfants, 6 enseignantes et une ATSEM par classe

**un enfant absent pour raison médicale*

Autres emplois :

- **Un auxiliaire de Vie Scolaire :** Julie Soriaux dans la classe des « moyens/grands », contrat de 20h. Un nombre d'heures d'accompagnement de l'enfant affecté par la Maison Départementale des Personnes Handicapées + tâches administratives
- **Un emploi Vie Scolaire :** Isabelle Benari en contrat unique d'insertion, depuis le 1er mars. Elle est présente un jour par semaine sur l'école André Parrain, elle partage son temps avec l'élémentaire et apporte une assistance administrative le jeudi matin ainsi qu'une aide à l'accueil (ouverture de portes à midi sur la maternelle). L'équipe enseignante espère le renouvellement de son contrat au 01/03/2015

Bilan de la rentrée échelonnée des « petits »

Une rentrée échelonnée a été mise en place pour la première fois après une préparation qui s'est faite en mai/juin, notamment à l'occasion d'un temps d'accueil (de 8h20 à 9h00) par groupes de 2 à 3 enfants dans la classe, permettant aux enfants et aux parents de bénéficier d'un moment privilégié de découverte de l'école et d'une réunion qui s'est tenue fin juin mais à laquelle peu de parents ont participé. Le dispositif a plutôt bien fonctionné les premiers jours. Cependant, l'affluence conséquente en fin de semaine s'est ressentie sur les enfants.

A ce jour, encore 2 à 3 enfants pleurent encore chez les petits, de manière aléatoire et sur une courte durée.

Selon la Directrice, le bilan aurait été plus négatif sans cette rentrée échelonnée.

Une discussion pourrait avoir lieu prochainement afin de définir des ajustements éventuels pour la prochaine rentrée: est-ce qu'on remet une matinée porte ouverte en fin d'année? Une rentrée échelonnée sur 2 semaines ?

- Point d'étape sur la nouvelle organisation découlant des nouveaux rythmes mis en place :

De manière unanime, l'équipe enseignante s'accorde pour dire qu'il est trop tôt pour faire un bilan, d'autant plus que les organisations diffèrent selon les écoles. M. Crépel souligne que les études sont basées en général sur 8 ans.

Selon Mme Persat, la nouvelle organisation a un impact à long terme difficile à définir à ce stade. Passant sur la semaine de 12h à 17 h d'école rien que sur les matins, les enfants sont plus sollicités. Cette organisation offre davantage de temps pour organiser des activités le matin. Le quart d'heure de plus a également amené à repenser l'emploi du temps de la journée : suppression de la récréation de l'après midi avec un accueil en début d'après midi. Depuis cette année (après l'essai le vendredi l'an passé) le relais entre le CLAE et les enseignantes se fait dans la cour à 14h05 pour les moyens et les grands (les petits étant déjà partis à la sieste). Le passage de relais entre les animateurs et les enseignants est beaucoup plus simple avec ce temps de récréation. L'an dernier, il n'y avait pas cette souplesse et les temps calmes mis en place n'étaient pas une grande réussite.

Selon Mme Caroff, la matinée est plus longue, ce qui rend nécessaire une organisation rythmée. **Selon Mme Philippe**, l'après midi est très courte.

La mise en place généralisée de la collation du matin (fonctionnements particuliers selon les classes)

Du fait de la prolongation de la matinée, la collation a été généralisée sur les quatre classes, avec des horaires qui diffèrent (aux alentours de 9h30).

Les quantités sont maîtrisées, dans un souci d'équilibre diététique. Il est préconisé que cela soit fait pendant la matinée, en évitant tout ce qui est sirop ou trop sucré.

L'implication des enfants est encouragée, pour la découpe des fruits notamment avec un travail pédagogique et ludique sur le goût (par exemple cahier d'écriture autour des fruits chez Mme Persat).

La collation apparaît comme une solution par rapport à l'allongement de la matinée. D'ailleurs il a été constaté par les animateurs que cela permet aux enfants du second service de restauration de patienter sans avoir faim.

Organisation par classes :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Mme Caroff	Pain de mie, fromages, fruits			
Sur la base du volontariat : chaque parent apporte la collation				
Mme Persat	Fromage	*Fruits	Fruits	Gâteaux secs ou cuisinés
Inscription sur un tableau				
Mme Philippe, Mme Luczak	Fromage	*Fruits	Fruit	Gâteaux sec ou cuisinés
Inscription sur un tableau				

**Programme national 1 fruit pour la récré avec un remboursement de 75% des frais*

- Les services de la restauration

Compte tenu de la nouvelle organisation, une partie des moyens et les grands mangent vers 12h50. Une affluence particulièrement importante est constatée sur le premier service les jours d'*APC avec environ 50 enfants.

- ***Les Activités Pédagogiques Complémentaires.** 36 heures d'APC pour 36 semaines d'école soit une heure /semaine que les enseignants assurent en plus des 24h de présence auprès des enfants, pour un groupe de 2 enfants minimum.

Organisation actuelle : Actuellement les APC s'organisent sur deux jours, le mardi et jeudi, à raison de 2 fois 30 minutes de 13h 35 à 14 h05. Ces activités s'adressent à des petits groupes d'environ 3 à 5 enfants (de grande section pour l'instant, jusqu'à Noël), constitués par les enseignants, selon les besoins constatés. Des activités d'aide, de jardinage, de théâtre, d'informatique, de langage, de graphisme, de mathématiques, de jeux éducatifs, d'arts divers, de bricolage... peuvent être proposées aux enfants concernés après information et accord préalable des parents. Sur les deux premières périodes, des activités autour du langage, des mathématiques, du graphisme et du jardinage ont été organisées. Il n'est pas envisageable de mettre la demi heure après l'école, d'où une planification sur deux jours différents à 13h35. Les enfants concernés mangent donc sur le premier service, d'où une plus forte fréquentation du 1^{er} service ces jours là (cf. supra).

- **Activités périscolaires :**

Encadrées par 4 ATSEM et 3 animatrices, la plupart des activités (sophrologie, éveil musical, ludothèque, construction et ateliers) ont lieu dans les salles du CLAE, ou encore dans la salle de motricité, la salle d'imitation et le dortoir pour la sophrologie.

Inscriptions sur les tableaux pour la restauration et le Centre de Loisirs (accueils du soir et mercredi). Mme Caroff avait demandé à ce que l'inscription à la cantine se fasse dans sa classe auprès de l' ATSEM car l'inscription au centre de loisirs se fait actuellement dans le couloir pour tout le monde. Il est important que les parents fassent les inscriptions sur les tableaux ou qu'ils les vérifient pour minimiser les erreurs et qu'ils préviennent leur enfant lorsqu'il mange à la cantine et qu'il va au CLAE.

Mme Persat a diffusé une information dans le cahier des enfants pour déterminer la fréquence de l'inscription, avec système de préinscription automatique de l'enfant par l'enseignante. Dans cette logique, il conviendrait d'étudier l'opportunité de faire une planification au mois.

Souvent le problème se pose pour l'inscription au CLAE le soir ou encore le mercredi.

Il a été soulevé le cas d'un enfant amené au centre de loisirs alors qu'il n'avait pas été inscrit. A noter que le système des cartons d'inscription (un carton que l'enfant déplace le matin à son arrivée avec les parents pour signaler qu'il restera le soir) est toujours en cours dans la classe de Mme Persat.

- **Règlement intérieur et annexe Charte informatique**

Les modifications seront apportées. La version définitive du règlement intérieur sera communiquée aux parents d'élèves, dans le cahier de liaison. Il doit être signé par toutes les familles. Les points suivants ont été abordés :

- Propositions sur l'organisation de la semaine scolaire

- **Par rapport à la remise des enfants à la sortie de la classe** : le contrôle sur pièce d'identité n'est pas fait, et ce contrôle de l'identité n'est pas envisageable, notamment parce que les enseignants n'ont pas d'habilitations pour demander des justificatifs d'identité. Cependant, les vérifications élémentaires sont faites par l'équipe enseignante : identification des personnes qui récupèrent habituellement les enfants, réaction de l'enfant. En cas de doute sur la remise de l'enfant à un tiers non identifié, un appel aux parents est fait pour confirmation auprès des parents.

- santé

- fermeture de la porte d'entrée, barre anti-panique

- assurances

- signature d'une charte informatique, qui formalise un certain nombre de règles de sécurité : par exemple transfert de photos interdits via gmail, échanges via un blog doit être validé, tout échange doit être fait sur une adresse professionnelle normalement. La charte informatique sera communiquée par mail en pièce jointe.

- **Demande des parents d'affichage d'une journée « type » dans les cahiers de vie.** Un emploi du temps type pourra être fait pour les petits de la classe de Mme Caroff.

- **Projets exceptionnels 2014 : le cirque.** L'an dernier ferme d'Ecancourt, cette année le cirque.

Judi 09 avril 2015, toute l'école participera à la sortie sur le thème du cirque. Dans ce projet est prévue « une journée au cirque » parc des Chantereines à Villeneuve La Garenne. Les enfants pourront participer à des ateliers sous le chapiteau. Un déjeuner leur sera proposé (poulet frites salade fromages et glaces) puis un spectacle de cirque aura lieu l'après midi. Exceptionnellement ce jour-là, les petits ne feront pas la sieste. Le financement de ce projet se fera par la mairie + budget projet exceptionnel. Une intervention par la compagnie « cherche et trouve » est à l'étude. Il a été demandé la collaboration des animateurs pour organiser des activités qui répondent à ce thème, tout comme il sera proposé en classe des activités en lien avec le cirque : travail sur la motricité, volet artistique...

- **Sorties scolaires**

29/09/2014 Classe de Mme Persat à la ferme et classes de Mme Luczak et de Mme Philippe dans la forêt de l'Hautil

Le **30/09/2014**: classe de Mme CAROFF, à la ferme. Budget mairie pour le car.

01/10/2014 Spectacle « petite graine » par la mairie à la MELC pour les petits et les « petits moyens »

Le 08/10/2014 au Foyer rural : « Petites histoires sans paroles » pour les grands et M/G. Retard de certains enfants à cause du car. Les enfants ont trouvé cela un peu long selon la maîtresse des grands.

Mardi 14/10/2014 : visites des moutons par les M/G. Le retard de l'animatrice et quelques problèmes de coordination ont été évoqués

08/04/2015 : spectacle « Cocodi » pour les grands et petits moyens dans le cadre de la programmation culturelle de l'agglomération.

- **Fête de Noël** et fabrications diverses faites à cette occasion, rapportées à la maison. Prévue **le mardi 16/12/2014** : La participation des parents sera sollicitée pour apporter le goûter. Chorale le matin. Il sera demandé aux parents de ramener les petits qui ne mangent pas à la cantine à 15h. Concernant les objets de Noël, ils sont présentés comme objets de décoration.

- **Coopérative scolaire** : bénéfices du photographe. 30% du montant de la photographie Explications / retard du photographe : problème de circulation ce jour là.

- **Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés (RASED).** Un mot dans les cahiers sera diffusé pour expliquer le dispositif RASED. L'école proposera les services d'une psychologue scolaire, Michelle Mallet, qui pourra être contactée en cas de souci. L'école fera appel à elle dans le cadre scolaire. Elle peut recevoir les parents mais uniquement s'il y a un problème au niveau scolaire. Pour des problèmes hors cadre scolaire, elle dirigera vers l'extérieur.

Bilan des travaux réalisés : - Réparation store roulant du dortoir

- problème de plomberie depuis juin 2014, dans les 2 blocs sanitaires de l'école

Problème résolu depuis les vacances. Dans les WC du dortoir, papier toilette à hauteur des enfants.

Demandes de l'école à la mairie : - dortoir : lits superposés (suite de la commande). 6 qui doivent arriver la semaine du 17/11/2014. Draps, taies sont arrivés. Environ 28 enfants au dortoir

- **salle de jeux : aménagements et réfection complète**

En fonction du budget, voir pour les aménagements. Envisageable début 2015 car clôture des comptes le 15 novembre 2014. Le budget sera débloqué au 01/01/2015

- **fuites d'eau réserve bureau et incidence sur les documents** stockés. Constatées après les vacances d'été, des problèmes de moisissure ont endommagé le lieu de stockage de la comptabilité administrative de l'école, et des dossiers d'évaluation des maternelles. Un certain nombre de livrets moisés, ont du être refaits. La fuite est toujours présente en raison d'infiltrations en provenance de la terrasse. La Directrice demande l'installation d'un absorbeur d'humidité dans l'attente de l'intervention demandée par la Mairie. Il a été proposé par le représentant mairie la mise à disposition d'espaces de stockage en mairie.

Par ailleurs, la Directrice rappelle que le lave linge des ATSEM ne fonctionne toujours pas, malgré les interventions du technicien.

- **Dates des prochains conseils d'école et mode de divulgation du compte rendu.** A l'occasion du départ à la retraite de Mr. Tramoni en fin d'année scolaire, il a été demandé par l'inspecteur d'académie d'engager une réflexion sur l'opportunité de réaliser une fusion entre l'élémentaire et la maternelle avec une seule direction pour 13 classes. Sachant qu'une décharge complète ne peut être obtenue qu'à partir de 14 classes, cette fusion conduirait à la gestion de 13 classes et 324 élèves avec une demi-décharge seulement. Dans ce contexte, **M. Tramoni et Mme Caroff ont proposé la tenue d'un conseil d'école extraordinaire pour un vote sur la proposition de fusion des deux écoles le jeudi 20/11/2014 à 18h avec l'ensemble des enseignants du groupe scolaire.** 4 votants FCPE devront être présents en maternelle. La mairie aura un droit de consultation, en plus du conseil d'école. Selon la Direction, il conviendrait en amont de préparer une concertation pour asseoir le positionnement de la mairie (plutôt dans la direction commune selon correspondants mairie).

Quels avantages pour les enfants, les enseignants et la vie de l'école ?

- Budget
- Faire le lien entre la maternelle et l'élémentaire

Prochains conseils d'école :

Le jeudi 05 mars 2015 à 18h

Le vendredi 12 juin 2015 à 18h